

Témoignage de Joëlle C[...] (email du 11/11/2019) *

Monsieur le Professeur,

Je vous écris car je suis proche d'une amie dont la maman est gravement atteinte de la maladie d'Alzheimer et connaît d'expérience les effets bénéfiques des patchs procurés, et malheureusement également la triste régression constatée lors de leur interruption.

J'ai auprès de moi d'autres personnes concernées par cette maladie et qui désireraient participer à vos tests. Mais aujourd'hui cela n'est plus possible non pas de votre fait bien sûr mais d'une décision inique et révoltante.

Au nom de quoi ?

Comment croire aux arguments fallacieux évoqués et faire confiance aux autorités supposées nous vouloir du bien ?

De quel droit priver des malades de ce formidable espoir en freinant la fabrication et la délivrance de ce produit qui ne peut être que bénéfique ?

Quelle honte de prendre cette décision unilatéralement et nous priver d'une possibilité d'améliorer l'état de nos proches, de stabiliser la progression de leur maladie voire de la vaincre !

J'ai lu les nombreux témoignages cités sur votre site et en ressort totalement convaincue de la nécessité impérative et absolue de vous laisser reprendre la fabrication de vos patchs et d'en faire à nouveau bénéficier vos malades.

Enfin, je tiens à participer à la défense de votre découverte et faire partie de votre comité de soutien car nul ne sait si demain je ne serai pas à mon tour atteinte par cette maladie.

Merci pour ce formidable espoir

Très cordialement et malade.

** Document reçu par email le 11 novembre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*